

Fiabilisation des remontées de service sur l'application STSWeb en lien avec les examens

Instruction du 28/08/2025 relative à la fiabilisation des données STSWeb pour la session 2026 des examens

Inspection pédagogique régionale

Bureau des IA-IPR

Tél : 01 57 02 68 47

Mél : ce.buripr@ac-creteil.fr

Affaire suivie par : Alexandra Degraeve, doyenne du collège des IA-IPR

Mél : Alexandra.Degraeve@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames les proviseuses, messieurs les proviseurs des lycées

S/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne

La convocation des enseignants aux différentes missions de correction et d'interrogation aux examens est effectuée par le SIEC avec l'application IMAG'IN. Cette dernière identifie les enseignants compétents pour chaque mission d'examen en utilisant les données qu'elle importe quotidiennement depuis les autres champs applicatifs RH.

Les données renseignées dans l'application STSweb alimentent directement l'application IMAG'IN : ainsi, chaque enseignement rattaché à un enseignant dans STSweb identifie dans IMAG'IN les compétences mobilisables pour les différentes épreuves d'examens. Ainsi, la nomenclature utilisée pour désigner les différents enseignements influe directement sur l'attribution des compétences de correction/interrogation pour chaque épreuve d'examen. **La qualité et l'exactitude de vos remontées conditionnent donc le bon déroulement de la session d'examens 2026 (disciplines et niveaux exacts pris en charge par chaque professeur).**

La bonne application des nomenclatures est indispensable pour garantir la fiabilité des données. **Nous attirons votre attention sur ce point de vigilance en cette rentrée et vous remercions de vous référer aux tableaux joints relatifs aux BCG et BTN** et de veiller à l'utilisation exacte et harmonisée de ces nomenclatures afin de sécuriser la constitution des viviers de correcteurs/interrogateurs. Les inspecteurs en charge de vos secteurs demeurent disponibles pour vous apporter les précisions nécessaires.

La doyenne du collège des IA-IPR

Alexandra Degraeve